

BUDGET PRIMITIF 2026

Note synthétique de présentation

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, voire au plus tard le 30 avril pendant les années marquées par l'élection d'une nouvelle assemblée.

Le budget se divise en une section de fonctionnement, dédiée aux charges courantes, et une section d'investissement, avec un ensemble de dépenses et de recettes pour chaque section.

La section de fonctionnement regroupe les dépenses liées au fonctionnement courant, dont les charges de personnel, mais aussi les charges à caractère général, les dotations aux amortissements ou les intérêts de la dette. La section d'investissement, quant à elle, recense les dépenses d'équipement ou encore le remboursement du capital de la dette. Les recettes de cette section incluent, entre autres, les subventions versées par l'Etat, la Région, le Département, ainsi que la capacité d'autofinancement lorsque le solde de la section de fonctionnement est excédentaire.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses et les recettes s'équilibrent pour un montant de 1 339 080,00 € incluant l'autofinancement de la section d'investissement.

1/ les dépenses de fonctionnement

	BP 2025	BP 2026
011- Charges à caractère général	341 054 ,23	431 346,38
012- Charges de personnel	329 050,00	379 200,00
014- Atténuation de produits FNGIR	92 020,00	95 820,00
65- Autres charges de gestion courante	134 958,00	165 467,00
66- Charges financières (intérêts)	18 000,00	27 350,00
67- Charges exceptionnelles	500,00	2 000,00
68- Dotations aux provisions	2 000,00	5 000,00
Total dépenses réelles	917 582,23	1 106 183,38
042- Opérations d'ordre	22 347,77	22 896,62
023- Virement à la section d'investissement	204 000,00	210 000,00
TOTAL	1 143 930,00	1 339 080,00

Au chapitre 011, les charges à caractère général sont en augmentation par rapport au budget prévisionnel 2025. Celle-ci s'explique notamment par le fait de l'augmentation de l'électricité et du gaz. Les postes tels que l'alimentation, l'entretien de bâtiments, les assurances etc...) sont également en augmentation. Les frais de nettoyage des locaux communaux sont également en augmentation, puisque cette mission est confiée à un prestataire extérieur.

Au chapitre 012, les charges de personnel sont en nette augmentation, car cette année 2026 verra le départ de Rachel (congrés dus à un CET plein) avant sa retraite au 1^{er} mars 2027 et par conséquent, il convient de procéder à son remplacement avec une éventuelle période de tuilage. Du fait de son départ, le poste d'agent d'accueil a été créé sur un temps plein dès que possible.

Le chapitre 65 est en augmentation par rapport à 2025, notamment pour le service incendie qui passe de 27338 € à 27338 €, soit presque 10% d'augmentation ; les indemnités de fonction des élus ont été revus à la hausse dans le nouveau statut de l' élu local et au vu des élections municipales, il a été convenu d'inscrire le montant maximum des indemnités de fonction au budget pour laisser une plus grande latitude lors de la décision finale.

Les charges financières sont en augmentation du fait de la réalisation d'un nouvel emprunt.

2/ les recettes de fonctionnement

	BP 2025	BP 2026
013- Atténuation de charges	2 000,00	2 000,00
70- Produits des services	50 500,00	54 600,00
73- Impôts et taxes	677 460,00	651 460,00
74- Dotations, subventions et participations	186 328,00	225 750,00
75- Autres produits de gestion courante	32 340,61	36 922,12
76- Produits financiers	10,00	10,00
77- Produits exceptionnels	100,00	800,00
002- Résultat de fonctionnement du CCAS	195 191,39	367 537,88
Total recettes	1 143 930,00	1 339 080,00

Au chapitre 013, sont inscrits les remboursements consécutifs aux arrêts maladie des agents non titulaires et titulaires.

Au chapitre 70, sont notamment inscrites les recettes liées aux participations des familles au restaurant scolaire et à la garderie. Ces recettes sont en augmentation par rapport à 2025 car elles ont été calculées au vu des recettes réellement encaissées.

Au chapitre 73, les taux d'imposition des taxes locales restent inchangés, à savoir :

- Taux TH : 17,61 %
- Taux TFPB : 35,32 % (dont taux départemental 2020, 15,30 %)
- Taux TFNPB : 31,25 %

Les bases n'étant pas connues au moment de l'élaboration du budget, prudence a été de mise.

Au chapitre 74, sont inscrites les dotations versées par l'Etat (dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale, dotation de solidarité rurale « cible » et la dotation nationale de péréquation qui composent la dotation globale de fonctionnement). Du fait de la Loi de Finances 2026 votée très tardivement et des restrictions budgétaires de l'Etat, nous avons fait preuve d'une extrême prudence pour les prévisions.

Au chapitre 75, on enregistre une hausse car les salles communales sont plutôt bien louées.

SECTION D'INVESTISSEMENT

1/ Les dépenses d'investissement

	BP 2025	BP 2026
16- Emprunts et dettes assimilées	36 500,00	47 990,00
20- Immobilisations incorporelles	0,00	75 955,00
21- Immobilisations corporelles	0,00	12 000,00
23- Immobilisations en cours	566 255,58	272 633,49
Total dépenses réelles	602 755,58	408 578,49
041- Opérations patrimoniales	0,00	0,00
TOTAL DÉPENSES DE L'EXERCICE	602 755,58	
Restes à réaliser	330 649,00	780 394,00
D001- Solde année N-1	0,00	0,00
TOTAL DÉPENSES CUMULÉES	933 404,58	1 188 972,49

1-1/ Détail des investissements de l'année 2026

	RAR 2025*	Budget 2026	Total 2026
Chemin la Sarre + les Gris + Bellevue	155 000,00		155 000,00
Voirie communale 2026 la Tronchée		14 050,00	14 050,00
Etude restauration continuité écologique	16 394,00	25 455,00	41 849,00
Mise aux normes éclairage public		5 500,00	5 500,00
Etude ponts		45 000,00	45 000,00
Divers voirie		223 583,49	223 583,49
Etude renaturation cour école	100 000,00	35 000,00	135 000,00
Travaux Restaurant scolaire + maternelle	190 000,00		190 000,00
Mobilier restaurant scolaire	13 000,00	2 000,00	15 000,00
Autres matériels	6 000,00	10 000,00	16 000,00
Acquisition immeuble	200 000,00		200 000,00
Travaux immeuble	100 000,00		100 000,00
Divers			
TOTAL	780 394,00	360 588,49	1 140 982,49

* RAR : Restes à Réaliser

2/ Les recettes d'investissement

Les principales recettes d'investissement mobilisées en 2026 pour financer les investissements, comprennent :

- ✓ le virement de la section de fonctionnement
- ✓ l'excédent d'investissement de 2025
- ✓ une partie de l'excédent de fonctionnement de 2025
- ✓ les subventions, dotations et le FCTVA au taux de 16,404 %

	BP 2025	BP 2026
10- Dotations, fonds divers et réserves	262 223,25	58 610,00
13- Subventions d'investissement	44 792,00	124 867,00
16- Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
024- Produit des cessions	2 000,00	2 000,00
27- Autres opérations financières	0,00	0,00
Total recettes réelles	309 015,25	185 477,00
021- Virement section fonctionnement	204 000,00	210 000,00
040- Opérat. d'ordre de section à section	22 347,77	22 896,62
041- Opérations patrimoniales	0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	535 363,02	418 373,62
Restes à réaliser	102 000,00	325 000,00
R001- Solde année N-1	296 041,56	445 598,87
TOTAL RECETTES CUMULÉES	933 404,58	1 188 972,49

ÉTAT DE LA DETTE

Etat de la dette au 1 ^{er} janvier 2026		
Capital restant dû au 01/01/2026	Annuités de l'exercice 2026	
	Capital	Intérêts
629 607,90	47 986,46	25 380,11